

## Éducateur/éducatrice à la petite enfance

La personne recherchée doit être à fois bienveillante, responsable, organisée, dynamique et investie. En plus d'avoir un amour inconditionnel envers les enfants, elle doit aimer la nature et les sorties à l'extérieur. Il s'agit d'une personne ouverte d'esprit possédant une soif d'apprendre.

### Description du poste

- Entrée en fonction: 21 août 2023
- Poste temps plein et permanent (33 à 36 heures/semaine)
- Lundi au jeudi: journées de halte-garderie (9h00 à 16h30 ou 8h30 à 16h00)
- Vendredi: 3 heures de planification (9h00 à 12h00) + réunions ou formations (occasionnelles)
- Congés durant la période des fêtes et fermeture durant l'été
- Salaire selon expériences

### Cette personne devra notamment :

- Assurer la sécurité et les soins d'un groupe d'enfants
- Réaliser une planification basée sur l'observation des habiletés émergentes.
- Intervenir pour soutenir la sécurité affective de l'enfant.
- Favoriser l'autonomie, l'apprentissage actif, la confiance en soi ainsi que la capacité de l'enfant à établir des relations harmonieuses avec ses pairs.
- Adopter un style d'intervention démocratique.
- Travailler en équipe.
- Organiser et animer de petites activités parent/enfant.
- Adhérer au programme éducatif « Je grandis en halte-garderie » et à l'éducation par la nature.
- Répondre favorablement à la vérification des absences d'empêchement.

**Accueillir les familles et accompagner leurs tout-petits afin que tous puissent s'accomplir pleinement.**

### Voici quelques avantages de l'emploi :

- Accompagnement personnalisé et accès à de la formation gratuite
- Partenariat étroit entre tous les acteurs de l'organisme
- Proximité avec les parents
- Horaire favorisant la conciliation travail, famille et vie personnel
- Bonification aux normes du travail: congés et programme santé/bien-être
- Dîners fournis lors de la halte-garderie

**Vous pouvez soumettre votre candidature en contactant Suzanne par téléphone ou en transmettant votre C.V. par courriel avant le 14 août 2023.**